

Macron s'achète un nouvel électorat...



Article rédigé par *Valeurs Actuelles*, le 22 mars 2022

Source [Valeurs Actuelles] : Le président-candidat distille au compte-gouttes de nouvelles idées de son programme qu'il n'a pas dévoilées lors de son discours-fleuve du jeudi 17 mars.

Un discours en grande pompe, quatre heures de présence devant un parterre de journalistes... Emmanuel Macron avait vu les choses en grand, jeudi 17 mars, pour présenter son programme à sa réélection. Si d'aucuns croyaient que le candidat-président avait mis sur la table toutes ses propositions, c'était sans compter sur les petites mesures qu'il avait gardées sous la main, raconte [Le Parisien](#). Parmi elles, une sur la fiscalité des ménages.

Ainsi, selon les informations de nos confrères, s'il est réélu, le chef de l'Etat veut permettre aux couples non-mariés ou non-pacsés, c'est-à-dire en union libre, de faire une déclaration d'impôts commune et ainsi les réduire. Jusqu'à présent, cette mesure ne concernait que les couples qui avaient accompli un acte d'union officielle. Ces « *liens juridiques* » sont d'ailleurs un des arguments du camp macroniste, qui met en avant la « *nécessité d'adapter l'impôt sur le revenu à la réalité de la situation des ménages* ». Un des proches du président parle aussi de « *conception de notre système fiscal qui n'est plus adaptée à la société* ».

Mesures « électoralistes »

Une nouvelle mesure fiscale et pour le pouvoir d'achat des Français, après notamment celle annoncée le 17 mars sur les droits de succession (abattement porté de 100 000 à 150 000 euros en ligne directe). Selon l'exécutif, une telle mesure pourrait agir sur le porte-monnaie, les impôts baissant de 12% en moyenne lors d'une déclaration commune, même si l'option ne serait « pas obligatoire », glisse un membre de son entourage au *Parisien*.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://www.valeursactuelles.com/politique/emmanuel-macron-veut-reduire-les-impots-des-couples-non-mariés>